
COMPTE-RENDU SOMMAIRE

PRESENTS : *A l'ouverture de la séance : 28 Conseillers Municipaux*

ABSENTE EXCUSEE REPRESENTEE :
Madame TISON représentée par Monsieur MOREL

EST EGALEMENT PRESENTE :
Madame LACOUX, Attachée Territoriale

SECRETAIRE DE SEANCE : *Madame Nathalie AFONSO CORREIA*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

* approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 10 décembre 2020,

1. prend acte, à l'unanimité, de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2021,

2. accepte, par 26 voix pour et 3 abstentions, la convention avec le Département pour les études et les travaux préalables au transfert des routes départementales n° 17 et n° 141 :

- travaux sur la RD 17 évalués à 1 600 000 € H.T., pris en charge à 50 % par la Commune avec un remboursement sur 4 années 2022-2025 à raison de 200 000 €/an,
- versement d'une soulte par le Département d'un montant de 37 413 € pour la rétrocession de la RD n° 241,

3. accepte, à l'unanimité, les devis du SDEER pour le remplacement de candélabres suite à des sinistres :

- rue Voltaire pour 1 374,22 € T.T.C.,
- route des Ecluses pour 1 629,78 € T.T.C. et 1 757,29 € T.T.C.,

Les travaux sont pris en charge en totalité par la commune dans l'attente du remboursement de l'assurance,

4. accepte, à l'unanimité, le devis du SDEER pour le remplacement d'un luminaire vétuste avenue des Grillons pour 566,18 € H.T., pris en charge à 50 % par la commune, soit 283,09 €,

5. accepte, à l'unanimité, la convention pour la réalisation de travaux de génie civil rue de Richelieu et l'offre du SDEER d'un montant de 11 287,28 € T.T.C, à la charge de la commune,

6. approuve, à l'unanimité, le renouvellement de la convention avec le SIVU d'entretien des ports et chenaux de Mortagne sur Gironde pour le dévasage du port de Ribérou, pour un montant de 16 290 € T.T.C. pour l'année 2021,

7. sollicite, à l'unanimité, l'aide de l'Etat et du Conseil Départemental pour la restructuration de la couverture de l'école élémentaire la Seudre ; le coût d'opération s'élevant à 1 436 579,97 € H.T. (*abroge la délibération du 9 septembre 2020*),
8. autorise, à l'unanimité, le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'avenant à la convention d'objectifs et de financement « Prestation de service contrat enfance jeunesse » à compter du 1^{er} janvier 2020 pour l'intégration des Relais Assistants Maternels gérés par la CARA,
9. autorise, à l'unanimité, le remboursement des frais de scolarité d'un montant de 600,71 € pour un enfant inscrit en classe ULIS à Saintes,
10. décide, à l'unanimité, de verser, à l'association Mini-plumes une avance sur subvention 2021 d'un montant de 20 000 €,
Monsieur FRICAUD, partie prenante (Président de Mini-Plumes) ne prend pas part au vote,
11. Informations diverses : Communications des décisions prises en vertu de la délégation du Conseil Municipal au Maire :
 - 2020/33 du 01/12/2020 : Reprise des concessions perpétuelles à l'état d'abandon et exhumations au cimetière - SARL Funéraire Sud Charente retenue :
 - lot 1 « Démontage ou casse des monuments » pour 48 528 € T.T.C.
 - lot 2 « Exhumations » pour 11 880 € T.T.C.,

- 2020/34 du 0712/2020 : Adhésion au contrat-groupe d'assurance statutaire pour une durée de 4 ans (2021-2024)
Assureur : ALLIANZ/VIE / GRAS SAVOYE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00.

Saujon, le 29 janvier 2021

Le Maire,

